27ème Critérium de France scolaire d'athlétisme pour déficients visuels

Centre de Préparation Omnisport de Vittel
Mercredi 1 février 2017

REGLEMENT

Caractéristiques :

Rencontre d'athlétisme en salle ouverte à tous les jeunes aveugles ou amblyopes scolarisés : enseignement public, privé ou spécialisé. L'âge minimum est de 6 ans. Pour la catégorie espoirs-séniors la compétition est ouverte à tous les déficients visuels licenciés à la Fédération française handisport.

La compétition est aussi ouverte aux jeunes « valides » (garçons et filles) qui présenteront une équipe de 3 ou 4 athlètes comprenant au moins un déficient visuel.

Un classement par équipe d'établissement sera effectué.

Le classement individuel, par catégorie d'âge, par sexe et par catégorie de handicap se fera sous forme de triathlon. (une course, un saut et un lancer)

Tout participant devra être en possession d'une licence : Handisport ou UNSS ou UGSEL. Possibilité également de participer avec des licences USEP sous certaines conditions. (contactez les organisateurs)

* Trois catégories de « handicap » sont retenues :

Aveugles (B1) : Aveugles complets ou avec une légère perception lumineuse sans distinction des formes.

Amblyopes (B2, B3, B4) : Déficients visuels autonomes ou guidés (pour certains B2) dont l'acuité visuelle peut aller jusqu'à 4/10èmes du meilleur œil après correction.

Valides : jeunes non déficients visuels qui font partie d'une équipe.

* Sept catégories d'âge sont proposées pour les garçons et pour les filles :

Petits :	nés en	09 10 11
Poussins :	nés en	06 07 08
Benjamins :	nés en	04 05
Minimes :	nés en	02 03
Cadets :	nés en	00 01
Juniors :	nés en	98 99
Espoirs-Séniors :	nés en	97 et avant

Attention, suivant le nombre d'inscrits, l'organisateur peut procéder au regroupement de certaines catégories.

Les épreuves ouvertes :

Spint : 40m pour les petits et les poussins 60m pour toutes les autres catégories. (en ligne droite)
200m et 1000m : pour les benjamins et les minimes garçons et filles.
400m et 1500m : pour les cadets, juniors et espoirs-seniors garçons et filles.
* Le tour de piste du CPO de Vittel fait 200m.
Saut en hauteur : pour toutes les catégories sauf les petits, les poussins et tous les aveugles.
Quadrubond sans élan : pour toutes les catégories
Saut en longueur : pour toutes les catégories de benjamins à séniors
Lancer de poids : pour toutes les catégories, l'engin à lancer change avec l'âge (voir plus loin).

Règlements :

* Chaque concurrent devra réaliser un triathlon : une course, un saut et un lancer. Un nombre de points sera attribué à chacune de ses performances. Le total de ces points permettra de classer les athlètes et d'attribuer les récompenses.
* Pour les amblyopes « à risque » ne pouvant pas faire de saut pour raison médicale les trois épreuves seront obligatoirement :

- 1 : une course de vitesse, 60m, 200m ou 400m (suivant l'âge)
- 2 : une course de résistance, 1000m ou 1500m (suivant l'âge)
- 3 : le lancer de poids

* Après la compétition, un classement détaillé par épreuve sera établi et envoyé à chaque responsable de délégation.
* Pour les courses il n'y aura qu'un essai
* Pour les concours de longueur, quadrubond et lancers il y aura trois essais au moins. Si la durée de la compétition le permet, l'organisateur augmentera le nombre d'essais.
* Pour le saut en hauteur, trois essais par hauteur de barre.
* Pour la majorité des épreuves les règles générales sont les mêmes que chez les valides mais quelques précisions sont nécessaires :

40m,60m, 200m et 400m : chez les aveugles et certains amblyopes, l'athlète est guidé à l'aide d'une cordelette. Il dispose avec son guide de 2 couloirs.
1000m et 1500m : même règle pour les guides mais ces courses ne se font pas en couloir.
Saut en hauteur : comme les valides.
Saut en longueur : la planche d'appel ordinaire sera utilisée pour les valides. Pour les déficients visuels, tous les sauts seront mesurés depuis la pointe du pied d'impulsion (zone de 1m matérialisée avec du plâtre au sol).
Quadrubond sans élan : s'effectue sur des tapis. Départ un pied contre le bord du tapis (ligne de départ), effectuer 4 sauts consécutifs et arriver pieds joints. La mesure se fera au talon du pied le plus en arrière à l'issue du 4ème saut.
Lancer de poids :

Espoirs G :	7kg	Espoirs F :	4kg
Juniors G :	6kg	Juniors F :	4kg
Cadets G :	5kg	Cadettes F:	3kg
Minimes G :	4kg	Minimes F :	3kg
Benjamins G :	3kg	Benjamines F:	2kg
Poussins G: M-Ball de	2kg	Poussines F: M-Ball de	1kg
Petits G : M-Ball de	1kg	Petites F : M-Ball de	1kg

Pour les petits et les poussins, le Medicine-ball doit être placé à la hauteur des épaules et être lancé si possible comme le poids.

Répartition des récompenses :

Les classements individuels se feront sur des triathlons. Les trois athlètes qui totalisent le plus de points dans leur catégorie seront récompensés. Selon le nombre de participants dans la catégorie, les organisateurs pourront récompenser un nombre d'athlètes plus important.

Les classements par équipe seront établis en faisant la somme des points des 8 meilleures performances des 3 ou 4 athlètes de l'équipe en prenant au moins deux performances du déficient visuel. Les trois équipes qui totalisent le plus de points seront récompensées. Il y aura un classement pour les écoles primaires et un pour les collèges et lycées.

Informations pratiques :

- Prévoir un pique-nique car le repas de midi sera pris dans les gradins du C.P.O.
- L'hébergement se fera :
  * soit à l'Hôtel Vita (à coté du C.P.O.)

avenue du Haut de Fol BP 93 88803 Vittel Tel : 03 29 08 39 40 – Fax : 03 29 08 45 62

  * soit au Time Hôtel (parking Intermarché de Contrexéville…à 5 km)

Avenue Pierrottes 88140 Contrexéville Tel : 03 29 08 05 15 - Fax : 03 29 08 01 77

- La répartition des délégations vous parviendra début janvier.
- Prévoir 40,50 euros par personne pour une nuit avec repas du soir et petit déjeuner.

NOUVEAU : des arrhes correspondant à 50% des frais d'hébergement devront être versés à l'association organisatrice : AEPSDV Nancy.
Le solde qui tiendra compte des absents devra être réglé le jour de la compétition (chèque à l'ordre de : AEPSDV Nancy)

- Renvoyez aussi la fiche « hébergement » **avant le 15 décembre 2016**, c'est très important car les hôtels veulent savoir très tôt le nombre de lits à bloquer.
- L'encadrement des athlètes sur le terrain sera assuré par les enseignants d'EPS et des étudiants des UFR STAPS de Nancy, Besançon et Strasbourg.
- Prévoir des accompagnateurs pour la surveillance dans les gradins, la distribution des repas et l'accompagnement vers les départs des différentes épreuves.
- Il faudra impérativement respecter les horaires prévus.
- Un dossard sera attribué à chaque participant. Il faudra le fixer à l'avant du maillot. (prévoir les épingles….)
- Vérifiez bien que tous les inscrits ont une licence.
- Si une difficulté risque de vous empêcher de participer, contactez-moi afin que nous puissions trouvez une solution.
- Afin qu'un maximum de catégories soient ouvertes et que la compétition soit intéressante, privilégiez les inscriptions des aveugles et des filles qui sont traditionnellement les moins nombreux.

- **Pour nous contacter :**

ADAM Antoine
Tel : 03 83 98 11 47 - Port : 06 87 89 07 32 - Fax – répondeur : 03 83 90 88 12
E-Mail : antoine.adam@dbmail.com

CEDV : 03 83 90 88 00 - AEPSDV : 03 83 90 88 12

Salutations sportives à tous

ADAM Antoine